

RAPPEL : Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2020

Sont concernés :

ENFANTS NÉS en 2017 : Les parents dont les enfants sont nés en 2017 et désireux de scolariser leur enfant à l'école "les Amandiers" à Mus, seront priés de se présenter à la Mairie de Mus, munis des documents suivants:

- copie du livret de famille complet
- copie du carnet de santé page orange
- justificatif de domicile
- certificat de radiation original (sauf pour une rentrée en PS maternelle)